

Présentation de la certification **QUALIOPI**

Contexte

Législatif - 2018

- ❑ **Référentiel national unique** (décret 2019-565)
 - Les 30 000 organismes de formation et CFA doivent respecter ce nouveau référentiel, à compter du **01/01/2022**.

- ❑ Marque de certification « **Qualiopi** »

- ❑ Les financeurs (Conseil régional, Pôle emploi, ancien Fongecif, CDC, OPCO) doivent vérifier que les OF sont certifiés Qualiopi et mettre en place des procédures de contrôle.

Contexte

Législatif – 2018

Particularité pour les établissements d'enseignement supérieur

Les universités ne sont pas obligées d'être certifiées Qualiopi.

Cependant,

⇒ les financeurs l'ignorent.

⇒ les universités ne sont pas exemptées des contrôles que les financeurs doivent effectuer dans les établissements.

*Les établissements d'enseignement supérieur publics accrédités [...] ainsi que les établissements d'enseignement supérieur privés évalués par le comité consultatif pour l'enseignement supérieur privé mentionné à l'article L. 732-1 du même code et ceux évalués par la commission mentionnée à l'article L. 642-3 dudit code sont **réputés avoir satisfait à l'obligation de certification mentionnée à l'article L. 6316-1 du présent code.***

Art.L6316-4

Contexte

Les enjeux autour de Qualiopi

Pour l'université de Tours :

- obtenir des fonds de financements publics ou mutualisés sans difficulté
- rendre attractive l'offre de formation en garantissant la qualité des prestations

Pour les financeurs institutionnels (Conseil régional, Transition Pro, OPCO ...) :

- respecter leur obligation de financer des organismes de formation certifiés Qualiopi

Pour l'employeur qui sollicite des formations pour ses salariés :

- être rassuré quant au professionnalisme de l'organisme de formation s'il est certifié Qualiopi
- prétendre à une prise en charge financière des formations délivrées auprès de son Opérateur de Compétences (OPCO)

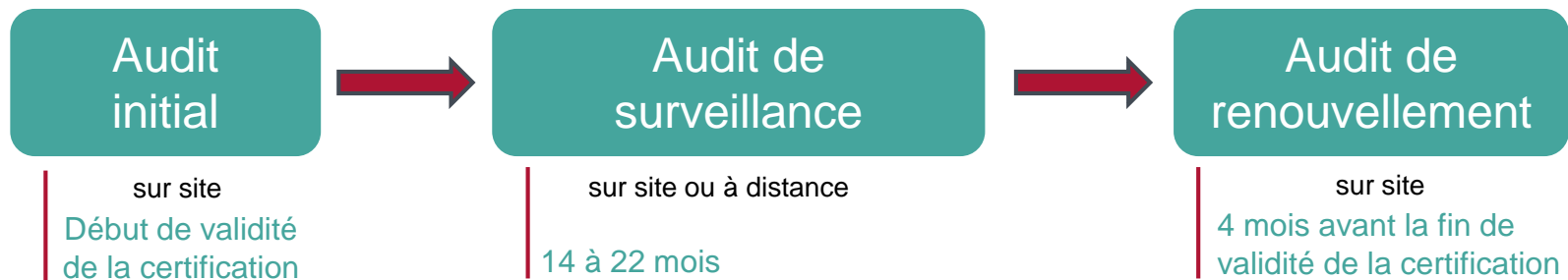
Pour les candidats à la formation :

- être garanti du professionnalisme de l'organisme de formation et être rassuré de la qualité de l'organisme et de la formation à laquelle il s'inscrit

Qualiopi

Certification nationale visant à attester de la qualité des organismes de formation professionnelle

La certification Qualiopi s'obtient à la suite d'un audit de plusieurs jours, réalisé par un organisme certificateur, conformément à la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.



La durée de validité d'une certification est de 3 ans

Qualiopi

Un engagement multisite

La certification engage l'ensemble de l'université de Tours :

7 UFR

2 IUT

1 EPU

Le Référentiel National Qualité concerne **4 catégories d'actions** concourant au développement des compétences.

A l'université de Tours, seules les 3 premières catégories sont prévues :

Action de formation

= formation continue

Validation des acquis
de l'expérience

Bilan de compétences

~~Formation par
apprentissage~~

Les 7 critères du référentiel national qualité

